FRC I. 201

201

CONVENTION NATIONALE.

Case FRC 10534

COMPTE RENDU

A LA CONVENTION NATIONALE,

En exécution du décret du 21 nivôse dernier;

PAR AMAR ET MERLINO,

représentans du peuple,

Dans leur mission dans les départemens de l'Ain & de l'Isère.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

NOUS sommes partis avec un secrétaire, le 12 mars 1793 (vieux style), pour accélérer le recrutement des trois cent mille hommes : nous avons parcouru les quatorze

districts & les principales communes des départemens de l'Ain & de l'Isère, & sommes rentrés dans le sein de la Convention le 25 mai suivant;

Nous avons reçu, en partant, de la trésorerie nationale, ...	3,000 liv.
Idem, du receveur du district de Grenoble, par mandat du directoire du département, ...	1,500 liv.
Total. . .	4,500 liv.

Nous avons dépensé pour frais de route, nourriture, celle de notre secrétaire comprise, & loyer d'une voiture à 5 livres par jour, ...	4,056 liv. 1 s.
Pour salaire & indemnité à notre secrétaire, ...	443 l. 19 s.
Total .	4,500 liv.

Nous n'avons mis ni perçu aucune taxe révolutionnaire.

N. B. Nous avons toutes les quittances des objets de notre dépense.

Signé, MERLINO, M. AMAR.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Pluviôse, l'an III.